

Janvier 2014**Lancement de TEXTES→en→SCÈNES 2014
par l'Arsec et St-Gervais Genève - Le Théâtre**

Lancé en 2004 par la Société Suisse des Auteurs (SSA), Pro Helvetia et le Pour-cent culturel Migros, renouvelé dans son dispositif en 2010 et 2012, **TEXTES→en→SCÈNES** est désormais porté par deux théâtres romands. **Sous la direction de Sandrine Kuster et Philippe Macasdar, l'Arsec et St-Gervais Genève - Le Théâtre ont en effet accepté de reprendre la responsabilité et la direction de l'atelier pour deux éditions.** Tout en gardant les objectifs du programme, les deux directeurs ont enrichi ses modalités afin d'accompagner encore plus efficacement les auteurs romands dans leurs projets d'écriture.

Comme par le passé, **TEXTES→en→SCÈNES** offre à quatre auteurs romands un accompagnement sur une année, assorti d'un soutien à la production des œuvres développées dans le cadre de l'atelier. **Pour son édition 2014, en plus d'une bourse et d'un accompagnement par un mentor individuel de leur choix, les lauréats bénéficieront, en cours d'écriture, d'essais sur le plateau dans ces deux théâtres avec des metteurs en scènes et des comédiens.** Ils visent à mettre les écritures à l'épreuve des conditions théâtrales afin que les auteurs puissent en dégager des pistes pour la suite de leur travail. **Par ailleurs, les lauréats seront également intégrés au sein des deux théâtres sous forme de résidences et mis en réseau avec d'autres théâtres.**

A l'issue de la phase d'écriture, l'un des quatre projets sera choisi pour être monté en coproduction par l'Arsec et St-Gervais Genève - Le Théâtre.

Pierre-Louis Chantre, chef de projet, dirige et supervise les diverses étapes de l'atelier.

Conditions et étapes de TEXTES→en→SCÈNES 2014

- **Le délai d'envoi du dossier de candidature** complet et conforme au règlement de **TEXTES→en→SCÈNES 2014** est fixé au **31 mars 2014**.
- **Un jury** composé de professionnels de l'écriture et du théâtre établit une première sélection de huit auteurs. Ce jury convie ensuite ces auteurs à un entretien individuel. (Les candidats peuvent déjà noter le dimanche **18 mai 2014**, date à laquelle ils pourraient être conviés à cet entretien.)
- A l'issue des entretiens, le jury désigne les **quatre auteurs lauréats** qui suivront les sessions individuelles et collectives, ainsi que les essais sur le plateau.
- **De mai à juillet 2014**, chaque lauréat est chargé de **contacter un accompagnant** qu'il a lui-même proposé. Il s'assure d'un calendrier de travail, avec le soutien du chef de projet.
- **La période d'écriture s'étend de septembre 2014 à mai 2015.** Elle est rythmée par les sessions collectives de travail entre lesquelles s'intercalent les sessions individuelles de chaque auteur avec son accompagnant. Les sessions collectives permettent échanges et confrontations entre les auteurs.
- L'écriture des **projets doit être achevée mi-mai 2015.** Ces derniers font ensuite l'objet d'une **présentation publique** prévue en juin 2015.

Lors des éditions 2010 et 2012, les accompagnateurs des auteurs ont été les suivants : Daniel Danis, Philippe Minyana, Coline Serreau, Gérard Watkins, Christophe Fiat, Jean-Charles Massera, Philippe Schwinger et Frédéric Moser.